



Newsletter 7/2021 de l'ElCom

Berne, le 29.07.2021

Forum ElCom 2021

Nous espérons que le Forum Elcom pourra se dérouler comme prévu le vendredi 5 novembre 2021 au Centre Culture et Congrès (KKL) de Lucerne. Toutefois, en raison de la situation actuelle, nous avons décidé de ne pas envoyer les invitations avant fin août/début septembre.

Il n'y aura pas de forum organisé sous forme virtuelle : s'il ne peut pas avoir lieu en présentiel, il sera annulé. Nos sondages nous montrent que la majorité des participants privilégient les contacts personnels et le réseautage.

Si le Forum ElCom 2021 peut avoir lieu, il offrira un programme passionnant intitulé « **Sécurité de l'approvisionnement et énergies renouvelables : une contradiction ?** ».

Des orateurs de renom aborderont la thématique de la sécurité de l'approvisionnement sous plusieurs angles. Seront notamment présents des scientifiques de renom tels que le professeur allemand Hans-Werner Sinn. Ainsi, non seulement nous regarderons ce qui se passe au-delà de nos frontières, mais nous aurons également une vision de l'avenir en découvrant plusieurs start-up et projets de recherche.

Nous espérons que le forum pourra se dérouler comme prévu. Nous vous tiendrons au courant !

Remarque concernant l'adaptation de l'ordonnance sur les lignes électriques

Le 1^{er} juillet 2021, les modifications des art. 11b et 11e de l'ordonnance sur les lignes électriques (OLEI ; RS 734.31) concernant la technologie de transport et le facteur de surcoût sont entrées en vigueur. L'Association des entreprises électriques suisses (AES) a fait part à l'ElCom de certaines préoccupations de la branche quant à la signification de ces modifications pour les gestionnaires de réseau.

La communication de l'OFEN, de l'ElCom et de l'ESTI du 6 mai 2020 reste inchangée. En particulier, il continue de n'être en principe pas nécessaire de fournir un calcul des coûts et des variantes pour les niveaux de réseau 5 et 7.

Par ces modifications, le Conseil fédéral voulait en particulier préciser explicitement que le respect du facteur de surcoût est également examiné pour des variantes comprenant des câbles dans la procédure d'approbation des plans, et donc pas dans le cadre du contrôle des tarifs, et aussi qu'un projet de ligne aérienne doit en principe être réalisé si le facteur de surcoût est dépassé (cf. art. 11e OLEI).

[Ordonnance sur les lignes électriques](#)
[Communication de l'OFEN, de l'ElCom et de l'ESTI](#)

Pour en savoir plus : [OFEN_Rapport explicatif concernant la révision de l'OLEI_mai 2021](#)

Mise à jour de la communication : « Questions et réponses sur la stratégie énergétique 2050 »

Mise à jour de la communication : « Questions et réponses sur la stratégie énergétique 2050 » : Le secrétariat technique a compilé diverses questions en lien avec la stratégie énergétique et publié les réponses correspondantes. Vous pouvez accéder à cette mise à jour ici :

[Vers la communication mise à jour](#)

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité ElCom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Tél. +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch